



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

incendies

Question écrite n° 67756

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport relatif à la politique de prévention du risque incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur, remis en juin 2014 par l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale des affaires sociales. Ce rapport analyse les facteurs de la complexité de la réglementation et les moyens d'y remédier, ainsi que les conséquences de la coexistence de quatre réglementations. Ce rapport étudie également la gouvernance et les outils de pilotage de la politique de prévention incendie, ainsi que le dispositif de contrôle de cette réglementation et le fonctionnement des commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité (CCDSA). Il souhaite connaître la suite qu'entend réserver le Gouvernement à la proposition visant à mettre en place un outil national, interactif, régulé et modéré par la DGSCGC, de partage et de diffusion de l'information à l'attention des SIS : doctrine nationale, avis de la CCS émis jusqu'à sa suppression, forum de questions-réponses.

Texte de la réponse

Aujourd'hui, l'ensemble des avis de la commission consultative de sécurité (CCS), les modifications réglementaires intervenues depuis sa suppression, les agréments, les habilitations sont d'ores et déjà accessibles en ligne sur le site du ministère de l'intérieur. Par ailleurs, une réflexion avec l'ensemble des acteurs est en cours pour faire émerger un outil à destination des professionnels qui, outre les informations précitées, permettra d'assurer un suivi des établissements recevant du public (ERP) et la diffusion des informations relatives aux causes et circonstances d'incendie.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67756

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8898

Réponse publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1794